

Résolution sur le Vivre ensemble pendant la pandémie de Covid-19 et dans le monde post-Covid

Nous, Ministres participant à la 37^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunis à Paris (France), les 24 et 25 novembre 2020,

Exprimant notre profonde préoccupation face à la crise mondiale sans précédent déclenchée par la pandémie de Covid-19 et ses effets négatifs, notamment sur la santé, l'éducation, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'économie, la sécurité alimentaire, ainsi que sur les situations humanitaires ;

Reconnaissant que la Covid-19 a plongé l'économie mondiale dans une récession entraînant des conséquences graves sur le niveau du chômage et l'aggravation des inégalités et de la pauvreté ;

Reconnaissant que la pandémie de Covid-19 a un impact disproportionné sur les pays en développement, qui hypothèque les progrès importants dans les domaines économique et social ainsi que les efforts déployés pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) ;

Soulignant que la crise de la Covid-19 a mis en exergue les difficultés à mettre en place l'éducation, la formation en ligne et le télétravail, entre autres, dans les pays en développement, mais aussi dans de nombreux pays développés, révélant ainsi l'urgence d'une action résolue pour réduire la fracture numérique ;

Réaffirmant le plein engagement de la Francophonie en faveur d'un multilatéralisme rénové, plus efficace, fort et solidaire, ainsi que la pertinence de la coopération internationale, régionale et sous-régionale face aux grandes menaces mondiales posées par la Covid-19, et **soulignant** le rôle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la riposte à la pandémie ;

Mettant l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités des organisations multilatérales en vue de fournir des réponses adéquates à cette crise en veillant à ce que les impacts sociaux, économiques, financiers et humanitaires négatifs de la Covid-19 soient traités d'une manière opportune, de façon non discriminatoire et dans un esprit de solidarité, et soulignant que cette crise offre aussi l'occasion d'examiner l'architecture de la dette internationale et de réduire le fardeau qui pèse sur les pays pauvres ;

Reconnaissant que la pandémie de Covid-19 affecte de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et les enfants, ainsi que les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ;

Reconnaissant le rôle central joué par les femmes, majoritairement en première ligne, les autorités locales décentralisées, les parlementaires et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les organisations de femmes et de jeunesse, en particulier pour lutter contre la pandémie au niveau local ;

Soulignant l'importance d'intensifier les efforts et la coopération internationale, ainsi que la coopération Sud-Sud et tripartite, pour contenir et atténuer la pandémie, notamment en

échangeant des informations fiables, des connaissances scientifiques et les meilleures pratiques, en assurant la promotion du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT) ainsi que d'autres initiatives de recherche et de renforcement des capacités, et en améliorant l'accès à la science, à l'innovation, aux technologies et à l'assistance technique, en particulier avec les pays en développement, pour faire face à la pandémie de Covid-19 ;

Soulignant l'importance de la protection sociale pour assurer un accès universel aux services de la santé, y compris la vaccination contre la Covid-19, qui doit être accessible de façon équitable et à un prix abordable pour tous les pays, en particulier les plus vulnérables, et saluons la résolution *Riposte à la Covid-19*, adoptée par l'Assemblée mondiale de l'OMS ;

Rappelant la déclaration du Sommet d'Erevan consacré au thème *Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité* et réaffirmant notre attachement à l'*Appel francophone d'Erevan pour le Vivre ensemble* et aux principes régissant le Vivre ensemble ;

Soulignons l'importance cruciale d'une coopération mondiale solide face aux nombreux défis posés par la pandémie de Covid-19 et réaffirmons notre ferme volonté de contribuer activement à la mise en place d'un multilatéralisme efficace et solidaire comme élément structurant d'une bonne gouvernance mondiale ;

Appuyons résolument l'appel du Secrétaire général des Nations unies à un cessez-le-feu mondial, aussi bien que la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée grâce à l'action de la France et de la Tunisie, appelant à la cessation des hostilités pendant cette crise afin de permettre et de renforcer l'accès humanitaire aux personnes en besoin d'une assistance humanitaire et médicale ;

Condamnons fermement tout recours à la force ou la menace de force et nous engageons, dans le contexte de la pandémie, à lutter avec détermination contre les discours de haine, le racisme, les manifestations de discrimination et d'intolérance, et à favoriser le dialogue, l'inclusion et le respect de la diversité ;

Invitons instamment tous les États et toutes les parties concernées confrontés à des situations d'urgence humanitaire complexes, en particulier dans les conflits armés et les situations post-conflit, à garantir l'accès et la circulation en toute sécurité et sans entrave du personnel sanitaire et humanitaire ainsi que des produits de santé et autres produits essentiels dans les zones de conflit, et d'en assurer une distribution équitable ;

Rappelant le 20^e anniversaire de la résolution n°1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, invitons l'OIF à poursuivre ses efforts en matière de participation effective des femmes dans les domaines de la prévention des conflits, de la médiation, du maintien et de la consolidation de la paix ;

Sommes préoccupés par la situation d'extrême pauvreté dans laquelle plusieurs dizaines de millions de personnes pourraient tomber en raison de la crise provoquée par la Covid-19 et soulignons la nécessité de préserver l'aide humanitaire essentielle dont bénéficient les groupes vulnérables en matière d'alimentation, de nutrition et de subsistance, mais aussi de renforcer leur résilience sur le plus long terme, en appuyant notamment les agriculteurs familiaux ;

Rappelant le 20^e anniversaire de la Déclaration de Bamako, soulignons la nécessité de respecter pleinement les droits de l'Homme, y compris dans le cadre des mesures d'urgence mises en place pour lutter contre la pandémie et en atténuer les effets, et relevons l'importance de concevoir des dispositifs fondés sur les droits de l'Homme pour répondre efficacement à la pandémie ;

Soulignons que l'infodémie qui accompagne la pandémie de Covid-19 est une menace réelle, non seulement pour les institutions démocratiques mais aussi pour la santé et la sécurité publiques, et soutenons les initiatives visant à lutter contre la désinformation, tout en assurant le droit d'accès à des informations fiables, en garantissant la liberté des médias et la protection des journalistes, et en encourageant l'information de qualité à travers la mise en place de mécanismes d'autorégulation indépendants et de promotion de la déontologie journalistique ; saluons, à cet égard, les activités menées par l'OIF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et TV5 Monde, ainsi que les travaux de la Commission permanente sur le Vivre ensemble de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ;

Réaffirmons, face à l'ampleur des effets de la crise sanitaire sur l'éducation et son impact disproportionné sur la scolarisation et l'apprentissage des plus vulnérables, la nécessité de renforcer la résilience des systèmes éducatifs dans la prévention des crises, la préparation aux crises et leur atténuation pour, ainsi, réussir la continuité éducative ; reconnaissons le rôle des technologies numériques comme des outils puissants pour contrer la Covid-19 et ses différents impacts ; saluons la participation de l'OIF à la Coalition mondiale pour l'éducation et appuyons les efforts qu'elle déploie, conjointement avec les autres acteurs de la Francophonie, en particulier à travers l'Ifadem, pour assurer une continuité pédagogique dans le domaine de l'éducation ; soutenons le processus engagé par la Francophonie pour se doter d'une stratégie rénovée afin de réduire la fracture numérique en vue, notamment, de garantir l'accès à une éducation de qualité et à la formation en ligne pour tous ;

Saluons en outre la plateforme *Solidarité Covid-19 Francophonie* et félicitons l'AUF pour les résultats de son appel à projets international relatif au soutien des initiatives d'étudiants, d'élèves ingénieurs et de jeunes chercheurs liées à la pandémie, dans le cadre de son plan d'action spécial Covid-19 ;

Réaffirmons notre attachement à promouvoir la langue française et le multilinguisme dans le contexte de cette crise ; nous félicitons, à cet égard, de la mise en place d'une Alliance francophone pour l'éducation et d'un dispositif de veille et d'alerte en faveur de la langue française au sein des organisations internationales ;

Accordons une attention particulière à la situation de vulnérabilité des femmes qui ont été très durement frappées par la crise et apportons tout notre soutien à l'initiative prise par la Secrétaire générale de la Francophonie de créer le Fonds de solidarité de la Francophonie pour les femmes, qui vise à soutenir des actions en faveur de l'autonomisation économique des femmes ;

Agirons pour contrer l'augmentation constatée des violences envers les femmes et les enfants durant la période de pandémie, et sommes déterminés à prévenir et à lutter contre toute forme de violence faite aux femmes et aux filles, conformément à la *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles*, adoptée lors du Sommet d'Erevan ; continuerons à assurer l'accès de toutes et tous aux soins de santé sexuelle et reproductive, et à faire en sorte que chacune et chacun puisse exercer ses droits reproductifs, et que les systèmes de santé ainsi que les chaînes d'approvisionnement qui les soutiennent répondent aux besoins des femmes et des filles ;

Veillerons à ce que les stratégies économique et numérique de la Francophonie tiennent compte des répercussions néfastes de la pandémie et contribuent activement à la relance économique et au développement durable inclusif ;

Demandons à la Secrétaire générale de la Francophonie, à l'APF et aux opérateurs de poursuivre leur action dans leurs domaines de compétence et nous engageons à leur apporter notre soutien pour sortir ensemble de cette crise plus forts et plus solidaires.